

FICHE SIGNALÉTIQUE

Scott® Essential Continuous Air Freshener, Ocean Scent

Version 1.2 Date de révision: 02/28/2020 Numéro de la FDS: N00109107203 Date de dernière parution: 02/05/2020
Date de la première parution: 01/28/2020

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Scott® Essential Continuous Air Freshener, Ocean Scent

Code du produit : 91072

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Kimberly-Clark Corporation
50 Burnhamthorpe Rd W
Mississauga
L5B 3Y5
Canada

Téléphone : 1-800-437-8979

Numéro de téléphone en cas d'urgence : 1-877-561-6587

Transport d'urgence : CHEMTREC: 1-800-424-9300

Adresse de courrier électronique Personne responsable/émettrice : sdscontact@kcc.com

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Liquides inflammables : Catégorie 3

Irritation de la peau : Catégorie 2

Irritation oculaire : Catégorie 2A

Sensibilisation de la peau : Catégorie 1

FICHE SIGNALÉTIQUE

Scott® Essential Continuous Air Freshener, Ocean Scent

Version 1.2 Date de révision: 02/28/2020 Numéro de la FDS: N00109107203 Date de dernière parution: 02/05/2020
Date de la première parution: 01/28/2020

Risque d'aspiration : Catégorie 1

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.
P242 Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles.
P243 Prendre des mesures pour prévenir les décharges électrostatiques.
P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Scott® Essential Continuous Air Freshener, Ocean Scent

Version 1.2	Date de révision: 02/28/2020	Numéro de la FDS: N00109107203	Date de dernière parution: 02/05/2020 Date de la première parution: 01/28/2020
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

P264 Se laver à fond la peau après avoir manipulé.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P331 Ne PAS faire vomir.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:
Consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour éteindre l'incendie.

Entreposage:

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Scott® Essential Continuous Air Freshener, Ocean Scent

Version 1.2 Date de révision: 02/28/2020 Numéro de la FDS: N00109107203 Date de dernière parution: 02/05/2020
Date de la première parution: 01/28/2020

Étiquetage supplémentaire

Les pourcentages du mélange qui suivent consistent en ingrédient(s) dont la toxicité aiguë est inconnue: 53 %

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants dangereux

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (% w/w)
Dihydromyrcenol	18479-58-8	>= 30 - < 60
orange oil	8008-57-9	>= 10 - < 30
Dipropylene glycol methyl ether	34590-94-8	>= 1 - < 5
1-(2,6,6-trimethyl-3-cyclohexen-1-yl)-2-buten-1-one	57378-68-4	>= 1 - < 5
2,4-dimethylcyclohex-3-ene-1-carbaldehyde	68039-49-6	>= 1 - < 5
2-methylundecanal	110-41-8	>= 1 - < 5
Citral	5392-40-5	>= 1 - < 5
dodecanal	112-54-9	>= 1 - < 5

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers soins.

En cas d'inhalation : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers soins.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Scott® Essential Continuous Air Freshener, Ocean Scent

Version 1.2 Date de révision: 02/28/2020 Numéro de la FDS: N00109107203 Date de dernière parution: 02/05/2020
Date de la première parution: 01/28/2020

- En cas de contact avec la peau : Inutile dans les conditions normales d'utilisation.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Inutile dans les conditions normales d'utilisation.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers soins.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Mousse résistant à l'alcool
Poudre chimique d'extinction
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Pas de précautions spéciales requises.
- Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux
- Autres informations : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Assurer une ventilation adéquate.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Scott® Essential Continuous Air Freshener, Ocean Scent

Version 1.2 Date de révision: 02/28/2020 Numéro de la FDS: N00109107203 Date de dernière parution: 02/05/2020
Date de la première parution: 01/28/2020

Précautions pour la protection de l'environnement : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises en cas de déversement.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : Pas de précautions spéciales requises.

Conditions de stockage sûres : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

D'autres informations sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
orange oil	8008-57-9	TWA	20 ppm 111 mg/m3	CA AB OEL
		VEMP (Brouillard)	10 mg/m3	CA QC OEL
Dipropylene glycol methyl ether	34590-94-8	TWA	100 ppm 606 mg/m3	CA AB OEL

FICHE SIGNALÉTIQUE

Scott® Essential Continuous Air Freshener, Ocean Scent

Version 1.2 Date de révision: 02/28/2020 Numéro de la FDS: N00109107203 Date de dernière parution: 02/05/2020
Date de la première parution: 01/28/2020

		STEL	150 ppm 909 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	100 ppm	CA BC OEL
		STEL	150 ppm	CA BC OEL
		TWAEV	100 ppm 605 mg/m ³	CA ON OEL
		STEV	150 ppm 910 mg/m ³	CA ON OEL
		VEMP	100 ppm 606 mg/m ³	CA QC OEL
		VECD	150 ppm 909 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	100 ppm	ACGIH
		STEL	150 ppm	ACGIH
Citral	5392-40-5	TWA (Fraction inhalable et vapeur)	5 ppm	ACGIH

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Inutile dans les conditions normales d'utilisation.

Protection des mains

Remarques : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection des yeux : Inutile dans les conditions normales d'utilisation.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Scott® Essential Continuous Air Freshener, Ocean Scent

Version 1.2 Date de révision: 02/28/2020 Numéro de la FDS: N00109107203 Date de dernière parution: 02/05/2020
Date de la première parution: 01/28/2020

Protection de la peau et du corps : Inutile dans les conditions normales d'utilisation.

Mesures de protection : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Mesures d'hygiène : Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité relatives aux produits servant au diagnostic.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : incolore

Pas d'information disponible.

Odeur : plaisante

Pas d'information disponible.

Seuil de l'odeur : Pas d'information disponible.

Point de fusion/congélation :

Point/intervalle d'ébullition :

Point d'éclair : 63 °C

FICHE SIGNALÉTIQUE

Scott® Essential Continuous Air Freshener, Ocean Scent

Version 1.2 Date de révision: 02/28/2020 Numéro de la FDS: N00109107203 Date de dernière parution: 02/05/2020
Date de la première parution: 01/28/2020

57 °C

Taux d'évaporation : Pas d'information disponible.

Densité de vapeur relative : Pas d'information disponible.

Densité relative : 0.885 - 0.889 (20 °C)

0.766 - 0.8

Solubilité
Solubilité dans l'eau : Pas d'information disponible.

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Pas d'information disponible.

Viscosité
Viscosité, cinématique : Pas d'information disponible.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucun raisonnablement prévisible.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Scott® Essential Continuous Air Freshener, Ocean Scent

Version 1.2 Date de révision: 02/28/2020 Numéro de la FDS: N00109107203 Date de dernière parution: 02/05/2020
Date de la première parution: 01/28/2020

Conditions à éviter : Donnée non disponible

Produits incompatibles : Pas d'information disponible.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 4,798 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë: > 5,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Dihydromyrcenol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat, mâle et femelle): 4,100 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 épidermique (Lapin): > 5,000 mg/kg

orange oil:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat, mâle): > 5,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

BPL: non

Toxicité cutanée aiguë : DL50 épidermique (Lapin, femelle): > 5,000 mg/kg

FICHE SIGNALÉTIQUE

Scott® Essential Continuous Air Freshener, Ocean Scent

Version 1.2 Date de révision: 02/28/2020 Numéro de la FDS: N00109107203 Date de dernière parution: 02/05/2020
Date de la première parution: 01/28/2020

Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

BPL: non

Dipropylene glycol methyl ether:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg

2-methylundecanal:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg

Méthode: Estimation de la toxicité aiguë

BPL: non

Toxicité cutanée aiguë : DL50 épidermique (Lapin, mâle et femelle): > 8,280 mg/kg

Méthode: Pas d'information disponible.

BPL: non

Citral:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat, mâle et femelle): 6,800 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 épidermique (Rat, mâle et femelle): > 2,000 mg/kg

dodecanal:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat, mâle et femelle): 23,100 mg/kg

BPL: non

Toxicité cutanée aiguë : DL50 épidermique (Lapin, mâle et femelle): > 2,000 mg/kg

Méthode: Estimation de la toxicité aiguë

FICHE SIGNALÉTIQUE

Scott® Essential Continuous Air Freshener, Ocean Scent

Version 1.2 Date de révision: 02/28/2020 Numéro de la FDS: N00109107203 Date de dernière parution: 02/05/2020
Date de la première parution: 01/28/2020

BPL: non

Corrosion et/ou irritation de la peau

Composants:

Dihydromyrcenol:

Espèce : Lapin
Résultat : Irritant pour la peau.

orange oil:

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Irritation de la peau
BPL : oui

Dipropylene glycol methyl ether:

Résultat : Pas d'irritation de la peau

2,4-dimethylcyclohex-3-ene-1-carbaldehyde:

Évaluation : Irritant pour la peau.

2-methylundecanal:

Espèce : Lapin
Durée d'exposition : 24 h
Méthode : Pas d'information disponible.
Résultat : irritant
BPL : non

Citral:

FICHE SIGNALÉTIQUE

Scott® Essential Continuous Air Freshener, Ocean Scent

Version 1.2 Date de révision: 02/28/2020 Numéro de la FDS: N00109107203 Date de dernière parution: 02/05/2020
Date de la première parution: 01/28/2020

Évaluation : Irritant pour la peau.

dodecanal:

Espèce : Lapin
Durée d'exposition : 24 h
Résultat : Irritation de la peau
BPL : non

Lésion/irritation grave des yeux

Composants:

Dihydromyrcenol:

Espèce : Lapin
Résultat : Irritation modérée des yeux

orange oil:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD
BPL : oui

Dipropylene glycol methyl ether:

Résultat : Pas d'irritation des yeux

2,4-dimethylcyclohex-3-ene-1-carbaldehyde:

Évaluation : Irritant pour les yeux.

2-methylundecanal:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

FICHE SIGNALÉTIQUE

Scott® Essential Continuous Air Freshener, Ocean Scent

Version 1.2 Date de révision: 02/28/2020 Numéro de la FDS: N00109107203 Date de dernière parution: 02/05/2020
Date de la première parution: 01/28/2020

Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

BPL : oui

Citral:

Résultat : Irritation des yeux

dodecanal:

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation des yeux

Méthode : Test de Draize

BPL : non

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Composants:

Dihydromyrcenol:

Espèce : Souris

Évaluation : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

orange oil:

Espèce : Souris

Méthode : Directives du test 429 de l'OECD

Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

BPL : oui

Dipropylene glycol methyl ether:

Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Scott® Essential Continuous Air Freshener, Ocean Scent

Version 1.2 Date de révision: 02/28/2020 Numéro de la FDS: N00109107203 Date de dernière parution: 02/05/2020
Date de la première parution: 01/28/2020

1-(2,6,6-trimethyl-3-cyclohexen-1-yl)-2-buten-1-one:

Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

2,4-dimethylcyclohex-3-ene-1-carbaldehyde:

Évaluation : Ce produit est un agent sensibilisateur de la peau, sous-catégorie 1B.

2-methylundecanal:

Espèce : Souris

Évaluation : Ce produit est un agent sensibilisateur de la peau, sous-catégorie 1B.

Méthode : Directives du test 429 de l'OECD

Résultat : Ce produit est un agent sensibilisateur de la peau, sous-catégorie 1B.

BPL : oui

Citral:

Résultat : Ce produit est un agent sensibilisateur de la peau, sous-catégorie 1B.

dodecanal:

Espèce : Souris

Méthode : Directives du test 429 de l'OECD

Résultat : Ce produit est un agent sensibilisateur de la peau, sous-catégorie 1B.

BPL : oui

Toxicité par aspiration

Composants:

orange oil:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Scott® Essential Continuous Air Freshener, Ocean Scent

Version 1.2 Date de révision: 02/28/2020 Numéro de la FDS: N00109107203 Date de dernière parution: 02/05/2020
Date de la première parution: 01/28/2020

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

Dihydromyrcenol:

Toxicité pour les poissons : CL50: 27.8 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50: 38 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50: 80 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

orange oil:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.62 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Type d'essai: Essai en statique

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

BPL: non

Toxicité pour les algues : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 1.5 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

BPL: non

FICHE SIGNALÉTIQUE

Scott® Essential Continuous Air Freshener, Ocean Scent

Version 1.2 Date de révision: 02/28/2020 Numéro de la FDS: N00109107203 Date de dernière parution: 02/05/2020
Date de la première parution: 01/28/2020

Évaluation écotoxicologique

Toxicité aiguë en milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Dipropylene glycol methyl ether:

Toxicité pour les poissons : CL50: > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50: > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les algues : NOEC: 969 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

2,4-dimethylcyclohex-3-ene-1-carbaldehyde:

Évaluation écotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2-methylundecanal:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.35 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type d'essai: Essai en semi-statique
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
BPL: oui

FICHE SIGNALÉTIQUE

Scott® Essential Continuous Air Freshener, Ocean Scent

Version 1.2 Date de révision: 02/28/2020 Numéro de la FDS: N00109107203 Date de dernière parution: 02/05/2020
Date de la première parution: 01/28/2020

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.21 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Type d'essai: Essai en semi-statique

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

BPL: oui

Toxicité pour les algues : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 0.11 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Type d'essai: Essai en statique

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

BPL: oui

Citral:

Toxicité pour les poissons : CL50: 6.78 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 6.8 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50: 6.8 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

dodecanal:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 2.6 mg/l

FICHE SIGNALÉTIQUE

Scott® Essential Continuous Air Freshener, Ocean Scent

Version 1.2 Date de révision: 02/28/2020 Numéro de la FDS: N00109107203 Date de dernière parution: 02/05/2020
Date de la première parution: 01/28/2020

Durée d'exposition: 96 h

Type d'essai: Essai en semi-statique

Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.27 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Type d'essai: Essai en semi-statique

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

BPL: oui

Toxicité pour les algues : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 0.048 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Type d'essai: Essai en statique

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

BPL: oui

Évaluation écotoxicologique

Toxicité aiguë en milieu aquatique : Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.

Persistance et dégradabilité

Composants:

Dihydromyrcenol:

FICHE SIGNALÉTIQUE

Scott® Essential Continuous Air Freshener, Ocean Scent

Version 1.2 Date de révision: 02/28/2020 Numéro de la FDS: N00109107203 Date de dernière parution: 02/05/2020
Date de la première parution: 01/28/2020

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Citral:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

dodecanal:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Dihydromyrcenol:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 3.25

orange oil:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 2.78 - 4.88

Dipropylene glycol methyl ether:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -0.064

2-methylundecanal:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 4.9

dodecanal:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 4.9 (35 °C)

FICHE SIGNALÉTIQUE

Scott® Essential Continuous Air Freshener, Ocean Scent

Version 1.2 Date de révision: 02/28/2020 Numéro de la FDS: N00109107203 Date de dernière parution: 02/05/2020
Date de la première parution: 01/28/2020

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Règlementations internationales

UNRTDG

No. UN : EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID
Nom d'expédition : EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3

IATA-DGR

N'est pas autorisé au transport

Code IMDG

N'est pas autorisé au transport

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Scott® Essential Continuous Air Freshener, Ocean Scent

Version 1.2 Date de révision: 02/28/2020 Numéro de la FDS: N00109107203 Date de dernière parution: 02/05/2020
Date de la première parution: 01/28/2020

Réglementation nationale

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH	:	États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA ON OEL	:	Canada. Ontario OELs
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
ACGIH / STEL	:	Limite d'exposition à court terme
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL	:	Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	:	limite d'exposition à court terme
CA ON OEL / TWA EV	:	TWAEV
CA ON OEL / STEV	:	STEV
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée
CA QC OEL / VECD	:	Valeur d'exposition de courte durée

AICS - Inventaire des produits chimiques de l'Australie; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux

FICHE SIGNALÉTIQUE

Scott® Essential Continuous Air Freshener, Ocean Scent

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 02/05/2020
1.2	02/28/2020	N00109107203	Date de la première parution: 01/28/2020

de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECl - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taiwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 02/28/2020

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Scott® Essential Continuous Air Freshener, Ocean Scent

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 02/05/2020
1.2	02/28/2020	N00109107203	Date de la première parution: 01/28/2020
